

CENTRE DE FORMATION JEANNE MANCE

SECURITE

CAP Agent de Sécurité En 1 AnPrésentation :

Le titulaire de ce CAP est un professionnel dont la principale mission est de prévenir certains actes répréhensibles comme le vol, l'effraction, ou les dégradations.

Il connaît les techniques de prévention et de lutte contre les sinistres (incendie, inondations, incidents techniques...).

Il participe au maintien des conditions normales d'hygiène et de sécurité.

Il peut administrer les premiers secours aux blessés ou aux personnes prises de malaise.

Conditions d'admissions :

- Etre titulaire d'un diplôme de niveau V (CAP, BEP) ou plus vous dispense de l'enseignement général à l'examen
- L'étude du dossier scolaire/ Etude du projet professionnel
- Entretien de motivation avec le Directeur

Qualités requises :

- Sens du service au public, du dévouement et de la discipline
- Respect des consignes
- Aptitudes à rendre compte à sa hiérarchie, à observer
- Excellente aptitude physique
- Excellente présentation

Organisation de la formation :

La formation se déroule de septembre à juin, en contrat de professionnalisation ou en stages pratiques en entreprise.

Le **SSIAP1** (Service de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes 1^{er} degré) est intégré à la formation.

Enseignement Professionnel :

- Prévention et dissuasion des actes de malveillance
- Télésurveillance
- Législation, réglementation, déontologie
- Législation du travail
- Lecture de plans
- Prévention et lutte contre l'incendie
- Prévention des accidents et secours aux personnes
- Communication orale et écrite

Avenir professionnel :

Le titulaire de ce CAP occupe des postes au sein d'entreprises disposant de leur propre service de sécurité, chez des prestataires de services en matière de sécurité ou dans des structures du secteur public. En fonction de leur expérience, ces diplômés pourront évoluer vers d'autres emplois : le transport de fond, la télésurveillance, la protection physique des personnes, la surveillance aéroportuaire, les équipes cynophiles.